

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** 44 (2020)

**Artikel:** Une maison habitée par un orgue  
**Autor:** Suisse, Dominique  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064583>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Anne Chasseur a donné des concerts sur les orgues des plus grandes cathédrales d'Europe. Elle prend part, régulièrement, à des festivals, comme soliste ou accompagnatrice. Elle est aussi transcriptrice d'œuvres orchestrales pour orgue et accompagnatrice de chœurs. Elle a participé, pendant cinq années aux Master classes tenus à la Tonhalle de Zurich par le maître Jean Guillou<sup>1</sup>, titulaire du grand orgue de l'église Saint-Eustache à Paris. Elle avait alors été frappée par son assertion : « J'ai toujours dit qu'il fallait sortir l'orgue des églises et lui donner une autre vie. » En effet, pour beaucoup de personnes, la musique d'orgue est synonyme de musique solennelle, réservée aux manifestations religieuses, alors que cet instrument a été inventé dans l'antiquité

1 <https://www.francemusique.fr/personne/jean-guillou> (consulté le 15.09.2020). Pour mieux comprendre, consulter l'ouvrage de Jean Guillou (1930-2019), *L'orgue : souvenir et avenir*, Paris : Ed. Buchet/Chastel, 1989.

et qu'il existe une longue tradition de musique d'orgue populaire ou classique. La plupart du temps, l'organiste est séparé du public, à cause de la disposition monolithique du clavier et des tuyaux. Par contre, à Saint-Eustache, « l'instrument est relié à deux consoles identiques, la première, classique, se situe au niveau de l'orgue tandis que la deuxième, mobile, permet à l'organiste de jouer dans la nef, à proximité des auditeurs et en dialogue intime avec d'autres instruments, voire avec un orchestre. »<sup>2</sup> Anne Chasseur a longtemps rêvé de pouvoir jouer sur son propre instrument, au milieu d'un public ouvert à la découverte d'un monde qui avait oublié l'orgue.

2 <https://www.musiqueorguequebec.ca/orgues/france/seustachep.html> (consulté le 15.09.2020). Jean Guillou a participé à la rénovation dans les années 1990. Depuis, cette disposition existe en d'autres lieux, salles de concerts ou des cathédrales.



Figure 1 : le Salon de Musique,  
Vieille-Route 22 à Cormoret  
(<https://lesdm.ch/>, Roland  
Mosimann, 2020)

Il y a quelques années, avec son compagnon François Rosset, lui aussi amateur de musique et passionné de chant grégorien, elle a transformé ce rêve en projet : créer un salon de musique pour accueillir des mélomanes, pour leur donner des moments de rencontre autour d'un orgue - à la rencontre les uns des autres, rencontre de la musique d'orgue et rencontre des musiciens. Mais aussi pour offrir la possibilité de prolonger la soirée et de se restaurer ou proposer des soirées où parties musicales alterneraient avec des moments de restauration. C'était une évidence : après avoir trop souvent vécu ces fins de concert où, après les derniers chaleureux applaudissements, tout le monde s'en va. Il ne reste alors plus aux musiciens qu'à ranger les instruments et les partitions et puis chercher un hypothétique restaurant encore ouvert, dans le coin, pour un dernier verre...

Anne Chasseur et François Rosset ont commencé à chercher un lieu, loin des villes mais accessible, dans toute la Suisse et en France voisine. Ces Lausannois ont trouvé, à Cormoret, un ancien restaurant qu'on disait ancien moulin, près d'un axe de circulation mais pas directement en bordure, au début d'une rue nommée Vieille Route, formée de belles maisons villageoises, avec une petite rivière et deux fontaines...<sup>3</sup>

#### **Au bord d'un « petit torrent »**

Dans son ouvrage *Cormoret : un village raconte son histoire*, Frank Vaucher<sup>4</sup> résume l'histoire de l'ancien restaurant de la Raissette, c'est le nom du gros ruisseau, autrefois appelé Petit Torrent. « Cette appellation figure sur tous les actes officiels et dans la correspondance de l'Ancien Évêché. »<sup>5</sup> De 1612 à 1891, « plusieurs familles de meuniers et de teinturiers se succédèrent pour exploiter un moulin, un battoir, une foule et une calandre ».

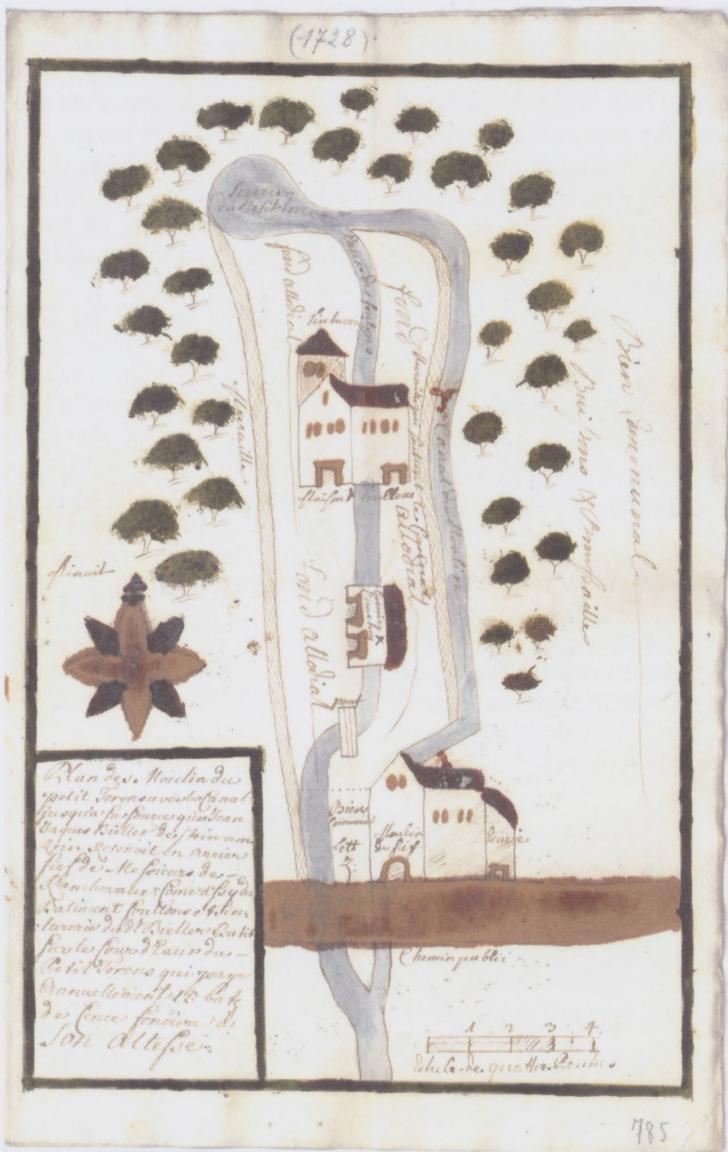
Un plan datant de 1727 (fig. 2) permet de comprendre comment le site se présentait. « À l'emplacement du restaurant actuel se trouvait un immeuble qui abritait à l'est l'écurie, au centre le logement et à l'ouest le moulin. » La roue était alimentée en eau par un bief et un chenal en bois. En 1891, la commune de St-Imier racheta le domaine « pour y créer une station de pompage d'eau. [...] Dès le début des travaux de captage de la source, l'eau cessa de parvenir au moulin qui s'arrêta définitivement. »<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Nous les remercions de nous avoir accueillis et raconté leur histoire, en septembre 2020.

<sup>4</sup> Frank Vaucher, *Cormoret : un village raconte son histoire*, Cormoret : Commission de construction des bâtiments, 1994, pp. 117-120.

<sup>5</sup> Cette correspondance est conservée aux Archives de l'ancien Évêché de Bâle.

<sup>6</sup> Ibid. note 3, p. 118



**Figure 2** : plan des implantations le long du Petit Torrent en 1728. (*Comoret: le moulin, le foulon et la teinturerie sur le Petit Torrent, appartenant à J. J. Bieler, de Stein am Rhein*. Ce plan existe en double exemplaire, l'un pour Son Altesse, l'autre pour la seigneurie et le commissaire des fiefs d'Erguél. (Archives de l'ancien Évêché de Bâle. B 239 E/27-9. p. 785-800)

Le bâtiment a été classé comme « digne de conservation », dans le recensement architectural du canton de Berne<sup>7</sup>. Comme il fait partie d'un ensemble bâti inventorié, il a reçu une appréciation C<sup>8</sup>. Il est indiqué que l'ancien restaurant présente « un noyau plus ancien, autrefois moulin », qu'il a été « restauré vers 1989-1990 [...] l'aspect actuel correspond à une transformation ou une reconstruction du XIX<sup>e</sup> siècle ». C'est un « édifice coiffé d'un toit à demi-croupes, à façade principale en pignon sud. L'habitation est maçonnée et le rural est maçonner et [en] bois. [...] Il a une « implantation marquante dans le site, au débouché d'une petite combe, bordant le ruisseau de la Raissette (autrefois Petit Torrent), ponctuant la jonction avec l'ancienne route principale ». C'est une « composante significative du village ancien et [un] témoin du patrimoine bâti relevant d'un site industrieux ancestral ».

Lorsque Anne Chasseur et François Rosset font leur acquisition, en 2013, le restaurant était fermé depuis une vingtaine d'années. Les logements du premier et du deuxième étage étaient également désaffectés. Si l'aspect extérieur du bâtiment avait peu changé, tous les intérieurs témoignaient de plusieurs aménagements successifs en piteux état. Tout était à refaire.

### Un château de cartes

Les nouveaux propriétaires ont décidé de mettre leur carrière en attente pour se consacrer totalement à la création du futur salon de musique. Ce choix leur permettait d'assumer eux-mêmes toute une partie des travaux et de rester ainsi dans leur limite budgétaire. Mais ils avaient par-dessus tout l'intention de contrôler la réalisation pas à pas.

Il s'agissait de créer dans la partie centrale, en façade sud, un espace sur deux niveaux pour accueillir un orgue, avec une galerie tout autour, pour un public de 100 mélomanes. Les sanitaires et la cuisine étaient prévus au nord. La grange et les annexes ne seraient pas touchées, sur un cinquième de la surface totale.

Il leur a fallu sortir 300 tonnes de matériaux divers et de gravats, pendant six mois, tout en prenant soin de conserver tout ce qui pouvait être réutilisé, en particulier les pièces de bois, de menuiserie ou de charpente. Chaque bout de bois a été tenu, mis de côté s'il présentait un potentiel pour l'aménagement futur. Très vite, il est apparu que non seulement le vieillissement mais surtout les aménagements successifs, faits sans considération statique, avaient complètement impacté la structure porteuse verticale. Cet édifice était un château de cartes, sur trois travées, dans un ensemble de bric et de broc qui tenait debout par habitude, sauf pour un poteau et un sommier métallique (fig. 3).

7 Jean-Pierre Fuhrer, Anne-Marie Biland, *Recensement architectural de la commune de Cormoret*, commune de Cormoret et Service des monuments historiques du canton de Berne, 2004.

8 En tant que tel, il mérite une attention particulière de la part du Service des monuments historiques.

Ils ont fait appel à des charpentiers<sup>9</sup> qui ont tout étayé puis cherché avec eux des solutions innovantes pour remédier à ce beau gâchis. Compléter la structure mais aussi intégrer des pièces provenant de la démolition. Mais aussi récupérer des pièces sur d'autres chantiers, comme 4 poteaux en chêne du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 4), ou une poutre venant de la collégiale de Berne. Tout a été soigneusement nettoyé et traité par de l'huile de lin. Autour

<sup>9</sup> Entreprise Hauser à Moutier.

du vide central, afin de recréer un plancher-mezzanine, une poutraison a été posée et des tirants métalliques ont permis de contreventer les façades. Sur le vide central, les solives de 16 m sont d'origine. Fichées dans les murs, elles ont assuré le maintien du bâtiment malgré toutes les transformations dangereuses effectuées au cours des décennies précédentes. Le plancher supérieur est isolé et, de fait, le deuxième étage reste non isolé sous la toiture.



Figure 3 : découverte d'un poteau métallique (F. Rosset, 2014)



Figure 4 : la nouvelle structure (F. Rosset, 2016)

### Un nouvel espace

Une fois la structure mise en place, Anne Chasseur et François Rosset ont entrepris la pose des plafonds faits grâce à des planchettes provenant des anciennes boisseries, chacune étant ajustée sur place. Ils ont réalisé par la suite tous les travaux de second œuvre, avec le même principe de ne rien oublier qui pourrait être réutilisé.

Pour les principaux branchements électriques et pour le chauffage, il a été fait appel à des entreprises spécialisées. Quelques années avant la fermeture, les anciens propriétaires avaient fait installer des panneaux solaires lors de la création d'un espace pour un squash pris sur la grange. La bonne surprise a été d'apprendre que ces panneaux pouvaient être remis en service, moyennant

des compléments et le remplacement de la chaudière. Le rez-de-chaussée a reçu des tuyaux de chauffage au sol. Pour la galerie, le choix a été d'intégrer les tuyaux aux murs de façade, après avoir renforcé l'isolation.

Tous les murs intérieurs ont été traités par un crépi à base de chaux, de chanvre et d'eau. Si plusieurs essais ont été nécessaires avant de trouver la bonne formule, le fait d'utiliser ces matériaux naturels contribue, avec la présence du bois, à offrir une bonne acoustique.

Le but restait l'installation d'un orgue avec une console électrique disposée au centre, les batteries de tuyaux ou « buffets » pouvant être disposés tout autour sur la galerie. Après deux années et demie de travaux, il a été question de chercher un instrument.



Figure 5 : décapage des anciennes boisseries (F. Rosset, 2015)



Figure 6 : pose d'enduits à la chaux (F. Rosset, 20164441)

### Un orgue venu d'Allemagne

L'instrument<sup>10</sup> était installé depuis 1962 dans la Christi Himmelfahrt Kirche à Trier-Erhang (dans la banlieue de Trèves) en Allemagne. Il était à vendre car le bâtiment menaçait de s'écrouler et allait être détruit. C'était une belle découverte : deux claviers-pédaliers, deux buffets pouvant être séparés en cinq parties différentes, soit en tout 1528 tuyaux. Il s'agissait de démonter entièrement, de numérotter les différentes parties et les câbles électriques de raccordement des tuyaux à la console. On peut imaginer le soin apporté à ce « désossement », au transport et au déchargement sur place.

Très vite, la question de son intégration dans le Salon s'est posée. Bien sûr, il aurait fallu avoir l'orgue avant de créer la galerie. Mais ce n'était pas possible de faire patienter un instrument si fragile dans une grange. La mise en place des cinq buffets a nécessité de renforcer

10 Opus 11 de la manufacture d'orgue Hubert ELSEN à Wittlich.

les supports de la galerie. De plus, créer les amenées du vent depuis la soufflerie centrale tout en répondant aux critères acoustiques indispensables a représenté un travail de dix mois.

Un combinateur électronique a été intégré<sup>11</sup> ainsi que des parois vitrées créées pour permettre au public d'en comprendre le fonctionnement. Les tuyaux apportent une teinte métallique, soulignée par le poteau et le sommier, vestiges encore en place, et par les barreaux de la balustrade de la galerie et les luminaires, tous réalisés sur place.

Finitions comprises, les travaux ont duré quatre années pour transformer cette maison villageoise. On peut la dire aujourd'hui « habitée » par cet orgue, qui est le plus grand installé dans un lieu privé en Suisse.

11 Pour une description complète de l'orgue, se référer au site internet du Salon de Musique <https://lesdm.ch>.



Figure 7 : la console de l'orgue disposée au rez-de-chaussée (<https://lesdm.ch>, Roland Mosimann, 2018)



Figure 8 : les buffets, autour de la mezzanine (<https://lesdm.ch>, Roland Mosimann, 2017)



Figure 9 : les buffets, autour de la mezzanine (<https://lesdm.ch>, Roland Mosimann, 2017)

### Le plus dur reste à faire

Il en résulte un endroit étonnant qui marie avec originalité coups de cœur et patiente minutie. Pour en arriver là, les propriétaires ont réellement maîtrisé chaque élément, l'un après l'autre, en faisant preuve d'inventivité, comme ils l'auraient fait note après note pour composer une partition. Mais ils avouent avoir sous-estimé l'ampleur de la tâche et se demandent s'ils seraient aussi partants s'ils l'avaient comprise à l'avance. Et de préciser : « Nous ne savions pas, après tout cela que le plus dur resterait à faire : faire venir les gens au Salon. »

Le Salon de Musique offre des spectacles musicaux combinés avec des repas, pour des soirées privées, sur réservation. Il organise chaque saison des concerts avec entractes et possibilité de se restaurer. Un tel lieu met un certain temps avant d'être connu d'un public dépassant largement un ancrage local forcément limité. Il faut déployer des stratégies de marketing et beaucoup compter sur le bouche-à-oreille, tout en maintenant une offre de service de qualité. À cause des interdictions de rassemblement liées à la crise sanitaire cette année 2020, le salon a été fermé plusieurs mois. Anne Chasseur et François Rosset ont créé par la suite un nouveau festival, les *MusicalesJUBE*. Ils ont invité des duos de concertistes où l'orgue a répondu à un violon, à une voix, à un piano, à une flûte traversière, à une harpe et à un cor des Alpes. C'était une façon d'offrir à des musiciens de haut niveau, eux aussi impactés par la crise sanitaire, l'occasion de retrouver une scène complice, au milieu d'un public averti, en renouant avec l'ancienne tradition de la musique de chambre et des salons musicaux. C'est une sorte de divertissement qui ne peut que se développer à l'avenir.

« La tradition attribue l'invention de l'orgue à un ingénieur grec, Ctésibios, actif à Alexandrie en 270 avant J.-C. Cet instrument, qui porte alors le nom d'hydraule – sa soufflerie était hydraulique – va se répandre dans le monde romain puis dans toute l'Europe occidentale. Vers le IX<sup>e</sup> siècle, l'orgue, qui est encore de dimensions modestes, entre dans les églises pour accompagner la liturgie.

Au XV<sup>e</sup> siècle, l'instrument peut avoir jusqu'à trois claviers, un pédalier – qui fait office de clavier joué avec les pieds, et relié aux tuyaux les plus graves – et se trouve parfois doté de plus de deux mille tuyaux.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les grands facteurs français des dynasties des Thierry et des Clicquot mettent au point l'orgue classique, dont les types accomplis sont l'orgue Thierry de Saint-Séverin, à Paris, achevé en 1675, et l'orgue Clicquot de la cathédrale de Poitiers, achevé en 1790.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Aristide Cavaillé-Coll construit un nouveau type d'instrument, l'orgue romantique, qui présente de nombreux perfectionnements des registres, une augmentation des combinaisons de jeux et l'introduction de sonorités nouvelles.

Le XX<sup>e</sup> siècle n'a produit aucun instrument vraiment original, si l'on excepte les orgues électroniques, de faible encombrement, facilement transportables et qui disposent d'une grande variété de timbres. »

Encyclopédie Universalis  
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/orgue-en-bref/1-histoire/> (consulté le 15.09.2020).

« À la lumière de ces textes, on se prend à envier, à désirer cet instrument qui, en son temps, pouvait venir vous surprendre dans votre demeure, qui avait accès aux différentes formes de votre vie publique et privée, que l'on pouvait toucher, voir, palper et mesurer et qui cependant gardait son mystère et ne perdait rien de son caractère mythique, comme nous le montre ce passage extrait du Banquet des Savants, œuvre du grammairien Athénée, écrite au IIe siècle probablement sous le règne de Commode :

« ...on entendit dans le voisinage, le son de l'hydraulis, si agréable et si charmeur qu'il nous fit tous nous retourner, fascinés par l'harmonie. Alors Ulpien, tournant les yeux vers le musicien Alcide : « Entends-tu, dit-il, toi, le plus musicien des hommes, cette belle symphonie qui nous a fait nous retourner, ravis ... »

Ce ravissement, nous le gardons encore maintenant, mais nous déplorons que l'orgue soit devenu si lointain, que le charme de ses timbres soit aujourd'hui balancé par son caractère inamovible et inaccessible, que cette belle symphonie soit devenue un chant éloigné, relégué dans le creux des voûtes, planant au-dessus de nos rêves, sans jamais s'arrêter directement à nos oreilles, sans jamais s'adresser directement à notre esprit, que l'orgue nous ait en quelque sorte quittés pour jouer les archontes et les thaumaturges. C'est pourquoi le propos et l'aboutissement de ce livre seront une recherche de cet orgue antique, un retour vers ce qu'il avait d'humain, de mesuré, de palpable et un moyen de retrouver toutes ces qualités dans un instrument riche cependant de toutes subtilités acquises au cours des siècles ; un avenir que l'orgue irait en quelque sorte puiser dans son souvenir. »

Jean Guillou, *L'orgue : souvenir et avenir*, Paris, Ed. Buchet/Chastel, 1989, p. 31.



Figure 10 : les buffets, autour de la mezzanine (détail)  
(<https://lesdm.ch/>, Roland Mosimann, 2017)

“Le Salon de Musique” Vieille-Route 22 à Cormoret, ouvert toute l’année sur réservation Anne Chasseur : organiste, pianiste et orchestratrice professionnelle - directrice artistique François Rosset : président - administrateur 032 558 60 64 - 076 343 60 64

<https://lesdm.ch> [info@lesdm.ch](mailto:info@lesdm.ch)  
[reservation@lesdm.ch](mailto:reservation@lesdm.ch)